



80 Grande Rue 69600 Oullins-Pierre-Bénite

Tél : 04 78 50 34 67

cgt.oullins@orange.fr

À Oullins-Pierre-Bénite, le 24 avril 2026

Communiqué de Presse ***« Morts au travail : encore une vie de prise »***

Dans la nuit du vendredi 17 avril, sur le site Lustucru Frais de Saint-Genis-Laval, un jeune salarié intérimaire de 22 ans a perdu la vie. Toutes nos pensées sont tournées vers sa famille, à qui nous présentons toutes nos condoléances face à ce drame : personne ne devrait perdre un enfant, un membre de sa famille, un ami, un collègue au travail.

Nous rappelons que 1 297 travailleurs et travailleuses, de tous âges, ont trouvé la mort sur leur lieu de travail en France en 2024. Derrière ces chiffres, ce sont des drames qui meurtrissent chaque jour des familles, des ami·es, des collègues. Nous disons : « ça suffit ! ».

Une enquête de la police et de l'inspection du travail est en cours afin de déterminer les circonstances de ce grave accident. La responsabilité première d'un tel accident mortel relève de l'entreprise et de sa direction, conformément au Code du travail.

Les deux autres sites se sont arrêtés ce lundi 20 avril, en solidarité avec les salarié·es de Saint-Genis-Laval, lors du CSE extraordinaire et du CSE central. Ce mercredi 22 avril, la commission SSCT de Saint-Genis-Laval est en train de mener sa propre enquête.

Alors que la direction pousse pour que le site redémarre le plus vite possible, la CGT mettra tout en œuvre pour que la lumière soit faite sur ce drame, que les responsabilités soient établies et pour porter toutes les mesures de prévention nécessaires afin qu'un tel drame ne puisse jamais se reproduire.

Face au choix gouvernemental et patronal du soi-disant « risque calculé », il est urgent de dire collectivement : « plus jamais ça ! ». Nous poursuivrons notre lutte pour obtenir des conditions de travail respectueuses de la santé et de la sécurité de toutes et tous.

Nous demandons qu'une évaluation des risques professionnels soit immédiatement réalisée pour tous les postes de travail, en tenant compte du sexe et de l'âge des salarié·es.

Nous demandons qu'une évaluation des risques psychosociaux soit également réalisée.

Nous demandons qu'un budget soit alloué afin de garantir des investissements dans la sécurité et la santé au travail des salarié·es.

Nous demandons plus d'indépendance, de pouvoir et de moyens pour l'inspection du travail et la médecine du travail.

Nous demandons le retour de l'instance CHSCT.

Nous appelons l'ensemble des travailleurs et des travailleuses à répondre à l'appel à la mobilisation, par la grève :

**le mardi 28 avril à partir de 9h, place Charles Béraudier (Métro B – Gare Part-Dieu)
à l'occasion de la journée internationale pour la santé et la sécurité au travail.**

**Pour l'Union locale des syndicats CGT d'Oullins-Pierre-Bénite et environs,
Luc Garnodier, Secrétaire général.**

Union Locale CGT
Oullins et Environs
80 Grande Rue
69500 OULLINS
Tél : 04 78 50 34 67
Fax : 09 70 61 11 79
cgt.oullins@wanadoo.fr